



Conseil Général des Ardennes  
Hôtel du Département

CS 20001

08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Livry-Louvercy, le 20 janvier 2015

N° TVA : FR44 315 732 909

N/Réf : DN/CS/15024

V/Réf :

Objet : Attigny - Construction d'un site scolaire

### Note d'honoraires Révisions

(Révisions sur Nh n° 7 du 14/11/2013 et 8 du 05/12/2013)

Éléments de mission	Montant HT du marché	Avancement	Total HT
Révisions sur Nh n° 7 du 14/11/2013	112,54 €	100%	112,54 €
Révisions sur Nh n°8 du 05/12/13	76,25 €	100%	76,25 €
Total	188,79 €		188,79 €

Montant HT de la présente note d'honoraires : 188,79 €

TVA 19,6% : 37,00 €

**Montant Total T.T.C. : 225,79 €**

La présente note d'honoraires est arrêtée pour la somme de deux cent vingt-cinq euros et soixante-dix-neuf centimes.

Cette note d'honoraires est établie en 1 exemplaire original.

Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.

*Pénalités :*

- de retard au taux de 15 %

- de frais de recouvrement : 40 € (décret 2012-1115 du 2 octobre 2012)

Dominique NOËL  
Gérant